L'université de Wageningen publie les résultats d'une étude pilote sur la blockchain

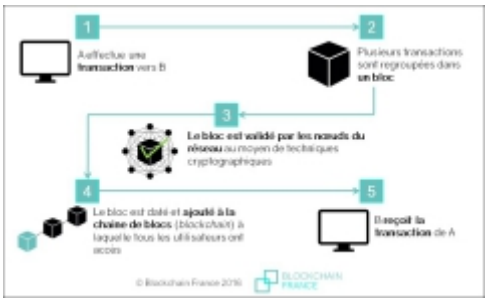
15 mars 2018

L'université de Wageningen a publié en décembre 2017 les résultats du projet « *blockchain* pour l'agriculture », conduit dans le cadre d'un partenariat public-privé. Il visait à mieux comprendre les enjeux, la pertinence et l'applicabilité de cette technologie pour le secteur agroalimentaire, sur la base d'une revue de littérature, de la consultation de multiples parties prenantes et du développement d'un test grandeur nature, réalisé sur le raisin de table biologique sud-africain.

La technologie de *blockchain*, qui repose sur diverses avancées de l'informatique fondamentale et des mathématiques appliquées (comme la cryptographie), garantit l'intégrité et la cohérence de bases de données décentralisées. Elle trouve une application assez naturelle dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires, qui font face à des défis de traçabilité, de sécurité sanitaire, de transparence des procédés de production et de transformation, et de confiance du consommateur dans l'information qui lui est donnée. La *blockchain* pourrait faciliter le partage de données sécurisées entre les acteurs du secteur et, à terme, compléter voire se substituer aux processus actuels d'audits par des tierces parties indépendantes.

Le rapport décrit précisément comment le test d'application a été techniquement mis en œuvre, y compris son architecture informatique. Des entretiens avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement étudiée ont permis d'identifier leur positionnement vis-à-vis de la *blockchain* (voir figure), les menaces et opportunités dont elle est porteuse. *In fine*, le test démontre la faisabilité technique de cette technologie tout en soulignant ses limites actuelles.

Niveaux de connaissance et d'engagement sur le sujet de la *blockchain* des parties prenantes clés du projet pilote



Source : université de Wageningen

De fait, si le potentiel de la *blockchain* pour le secteur agroalimentaire se confirme, sa valeur ajoutée par rapport à d'autres systèmes informatiques existants est aujourd'hui discutable. En outre, passer de projets pilotes à des déploiements à grande échelle pose encore de nombreuses difficultés tant technologiques (ex : volume de données, lien entre celles-ci et les produits physiques) qu'organisationnelles. En conclusion, le rapport encourage les pouvoirs publics à soutenir et stimuler le développement de cette technologie, notamment via la recherche publique et d'autres projets exploratoires de ce type, et à développer un

cadre légal pour l’encadrer.

Vanina Forget, Centre d’études et de prospective

Source : université de Wageningen